

Cher usager, chère usagère,

Bruxelles, date de la poste

L'Europe s'est accordée sur la libéralisation des services postaux. Bientôt les entreprises privées pourront assurer la collecte et la distribution de l'ensemble du courrier. L'idée, c'est que la concurrence permettra un service plus rapide et moins cher que la Poste publique. Mais déjà on apprend que la Poste envisage de supprimer 6.000 emplois. C'est une première conséquence pour les travailleurs. D'autres retombées pourront nous concerner tous, comme consommateurs. En Suède, le prix d'un envoi pour un particulier a presque doublé depuis 2003, lorsque les services postaux y furent libéralisés. Ce qui est vrai pour le courrier l'est aussi pour le téléphone, le gaz et l'électricité et qui sait, demain, pour l'enseignement, les soins de santé ou la garde des enfants... Ce courrier veut vous mettre en garde et vous inviter à réagir. Nous vous en souhaitons bonne lecture et bon usage.

le CIEP

INFORMATIONS ET PETITIONS WWW.CIEP.BE



Ed. resp. Pierre Georis, chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles - Lay-out MH Toussaint - Dessins : rif@illustrateur.be

Avec l'appui de Transcom et le soutien du groupe ARCO service de l'Education permanente

**SERVICES TOUT PUBLIC :  
DES GARANTIES XXL  
RECOMMANDEES !**

AUX USAGERS DU GAZ,  
DES CHEMINS DE FER, DE LA POSTE...  
CITOYENS ET CITOYENNES DE BELGIQUE  
2007 EUROPE



**Nous savons**  
que la libéralisation des services publics risque :  
- de coûter plus cher aux utilisateurs (aux particuliers, aux personnes vivant à la campagne...)  
- d'aggraver la situation des travailleurs (plus de chômage, de flexibilité et moins de revenus)  
- de détériorer l'environnement (en privilégiant le transport par route, par avion, etc.)

**Nous voulons**  
que nos gouvernants imposent des garanties de services universels les plus larges possible par :  
- des prix abordables et identiques pour tout le monde  
- des services de qualité et de proximité  
- le maintien du nombre et de la qualité des emplois  
- une évaluation de l'impact sur l'environnement.  
- le contrôle et le suivi de ces mesures avec les usagers.